

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – SUMMER LEAGUE par R STREETBALL

Article 1 – Objet

Le présent règlement a pour objet de fixer les règles de conduite, de participation et d'organisation de la R Streetball League, compétition estivale de basketball organisée dans plusieurs villes de Normandie (Rouen, Le Havre, Caen, Évreux), et portée par l'association **R Streetball**.

Article 2 – Valeurs et engagements

Chaque participant, organisateur ou partenaire s'engage à respecter les valeurs fondamentales de la Ligue :

Respect, Fraternité, Inclusion, Fair-Play, Créativité et Culture urbaine.

Article 3 – Conditions de participation

- La ligue est ouverte à toute personne âgée de 16 ans minimum. Les mineurs doivent obligatoirement fournir une **autorisation parentale**.
- Une inscription par équipe (8 joueurs max) est obligatoire via le formulaire en ligne.
- Le tarif d'inscription est de 100 € par équipe.
- L'inscription est définitive après réception du paiement.

Article 4 – Composition des équipes

- Une équipe se compose de 5 joueurs titulaires et 3 remplaçants (optionnel).
- Un **capitaine** par équipe sera l'interlocuteur principal avec l'organisation.
- Aucune modification d'effectif ne sera acceptée une fois la compétition démarrée, sauf cas exceptionnel validé par l'organisation.

Article 5 – Déroulement des matchs

- Les matchs sont joués en 5 contre 5, sur terrain complet.
- Durée: 10 minutes ou 21 points (système FIBA 3x3), avec créneaux de 20 min.
- Tous les détails sont précisés dans les Règles officielles de match (voir annexe jointe ou site).
- En cas de litige, l'arbitre ou le superviseur présent tranchera.

Article 6 - Tenue et matériel

- Chaque équipe doit venir avec une tenue adaptée.
- Le ballon de match est fourni par l'organisation.



Article 7 – Comportement

- Aucun comportement violent, insultant ou discriminant ne sera toléré.
- En cas de non-respect, des **sanctions immédiates** seront appliquées (avertissement, exclusion d'un match, exclusion de la ligue).
- Les joueurs s'engagent à respecter les adversaires, arbitres, bénévoles et spectateurs.

Article 8 - Retards et forfaits

- Toute équipe absente 15 minutes après l'heure prévue sera considérée comme forfait
- En cas de forfait non justifié, l'équipe sera éliminée du tournoi.
- Deux forfaits entraînent l'exclusion définitive de la ligue.

Article 9 – Droit à l'image

 En participant à la Ligue, chaque joueur accepte d'être photographié et filmé dans le cadre de la promotion de l'événement.
 En cas de refus, une demande écrite doit être envoyée avant le début de la compétition.

Article 10 – Responsabilité et sécurité

- L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou blessure.
- Chaque participant est responsable de sa propre assurance personnelle.
- Un certificat médical peut être demandé en cas de doute sur l'aptitude d'un joueur.

Article 11 - Modifications

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment, pour des raisons de sécurité, d'équité ou de force majeure.

Je soussigné(e),	, capitaine et représentant de l'équipe
	, inscrite à la Summer League, atteste avoir pris
connaissance du présent rè	eglement intérieur et en accepte l'intégralité des termes.
Fait à	le / /